

Journal de la Corse

Doyen de la presse européenne
L'hebdomadaire de défense des intérêts de l'île depuis 1817

RÉSIDENCES SECONDAIRES

DÉPOSSESSION FONCIÈRE
COMPTE À REBOURS

Core in fronte
pour un projet
de société de
gauche

Les vérités et les
émotions du médecin
Paul Marcaggi

Ritrattu un
spectacle réussi
entre danse et
polyphonie

Semaine du 19 au 25 novembre 2021 | www.journaldelacorse.corsica

R 27997 - N° 11290 - F.2.20 €



3 782799 702200 2200

**agir
PLUS**

SOLUTION CHAUFFAGE BOIS

**Bénéficiez
d'une Prime économies
d'énergie jusqu'à 1 500€**

Faites votre simulation de Prime économies d'énergie et demandez un devis à une entreprise partenaire Agir Plus sur corse.edf.fr/agirplus/



Société d'édition :
Journal de la Corse
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio

Rédaction :
redactionjournaldelacorse@orange.fr

Rédaction Ajaccio :
2 rue Sebastiani - 20000 Ajaccio
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Rédaction Bastia :
7, rue César Campinchi
Tél : 06 75 02 03 34
Fax : 04 95 31 13 69

Annonces légales :
journaldelacorse@orange.fr

**Directrice de la publication
et rédactrice en chef :**
Caroline Siciliano

Directeur Général :
Jean Michel Emmanuelli

Directeur de la rédaction Bastia :
Aimé Pietri

Publicité :
Tél : 04 95 28 79 41
Fax : 09 70 10 18 63

Impression :
Imprimerie Olivesi Ajaccio
ISSN : 0996-1364
CPPAP : 0921 C 80690

**Soucieux de la protection
de l'environnement,
le Journal de la Corse
est imprimé sur papier recyclé.**

L'édito de Pierre-Louis Alberghi

L'identité spéculative

Au début des années 1960, ici, la société agro-pastorale profondément analysée subit tant de déconvenue économique et sociale, qu'elle a encore dû mal à trouver le sens d'une résilience. L'arrivée des rapatriés d'Algérie restera comme une histoire mal vécue celle de tous les antagonismes. Ce fût le choc d'Aléria. Et déjà la réalité de la terre et de ses enjeux. Et de sa dépossession. Puis est venu, d'autres enjeux. Celui du littoral. Une autre dépossession. Pour que survienne une autre suprématie, libérale, capitalistique et spéculative. Ce phénomène grossissant s'impose et il a des noms: Cavallo, Testa Ventignela, Piantarello. D'autres desseins de sociétés d'ingénierie mercantilistes prétendaient disposer de leur savoir-faire pour imaginer l'avenir de la Corse. Non. Plutôt de ses côtes. Effets néfastes pris en compte par une société à même par sa mémoire de rejeter cet autre monde venu d'ailleurs. A l'époque, François Giacobbi et Nicolas Alfonsi les radicaux de gauche, ont permis avec la création du Conservatoire du littoral de limiter cette pression à enjeu. Ce fût aussi Dominique Bucchini le communiste maire de Sartène qui pointa du doigt ces dérives. Les nationalistes, force plastiquages ne furent pas en reste. A relever l'idée de consensus paradoxal qui est apparue avec cette vision que la Corse ne pouvait être liée à un destin venu d'un quelconque laboratoire économique et d'autres compromissions. Nationalistes, radicaux de gauche, communistes, écologistes et d'autres peuvent peut-être aujourd'hui se rejoindre pour l'enjeu que représente la dérive de la spéculation foncière. Ce serait détonnant. Voire explosif !

Politique 4
Le projet de Core in fronte

Environnement 7
Le bon geste

Foncier 8
Dernière ligne droite

Lingua Corsa 12
U prughjettu europeu

Chronique 18
Incertitude en Nouvelle-Calédonie

Entretien 20
Paul Marcaggi et ses vérités

Culture 22
Ritrattu le spectacle à voir

Sport 25
Un rallye à cheval

LE REGARD DE Delambre

+ 008



Core in fronte : une alternative indépendantiste et sociale

Dans les prochaines mois, à un militantisme de terrain incisif et au leadership de Paul-Félix Benedetti, devrait ajouter la mise en place d'une force nationaliste indépendantiste élargie se positionnant en alternative politique et sociale à la majorité territoriale autonomiste dirigée par Gilles Simeoni.



Core in fronte rejette l'idée de communauté de destin

Il y a quelques jours, à Corti, a eu lieu l'Assemblée Générale de Core in fronte. Un peu plus de 150 militants étaient présents. Il est apparu que l'objectif majeur de cet événement était d'entériner une évolution aussi définitive que majeure. Sans pour autant renoncer à ses fondamentaux, Core in fronte entend manifestement franchir un cap. En effet, après sa création en 2018, le parti indépendantiste avait conservé la culture activiste et contestataire d'U Rinnovu Naziunale, petit groupe animé par un noyau de militants et la forte personnalité de Paul-Félix Benedetti. Dans les prochaines mois, à un militantisme de terrain incisif et au leadership de Paul-Félix Benedetti, devrait s'ajouter la mise en place d'une force nationaliste indépendantiste élargie

se positionnant en alternative politique et sociale à la majorité territoriale autonomiste dirigée par Gilles Simeoni. Ceci a été validé durant les débats. Les cadres et les militants l'ont d'ailleurs fait à partir de l'expression préalable et unanime de trois satisfecit. Leur parti est resté fidèle à une ligne éthique inspirée par ces mots de Pasquale Paoli « *Avanzà u Corsu, core in fronte è strada dritta* ». Leur parti, à l'occasion des élections territoriales de juin dernier, a affirmé son influence au sein de la mouvance nationaliste et aussi de l'ensemble de l'électorat (présence au second tour, près de 17 000 voix, 12,3% des suffrages exprimés, 6 élus à l'Assemblée de Corse). Leur parti est en capacité d'être le socle d'une dynamique de libération nationale et sociale.

La motion d'orientation générale qui a été adoptée dessine d'ailleurs cette dynamique.

Appui sur les racines historiques du nationalisme

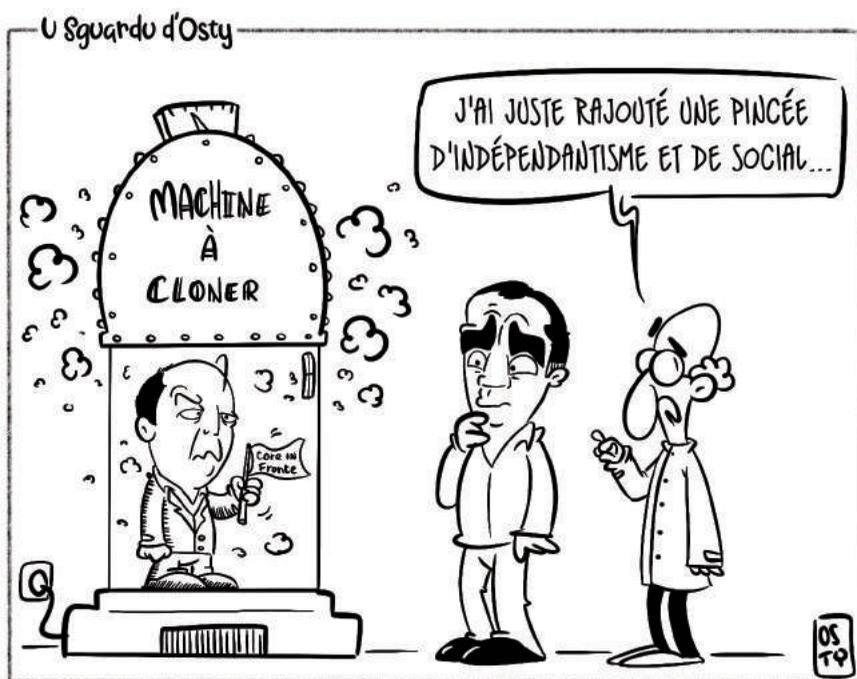
D'abord, cette dynamique s'appuiera sur les racines historiques, passées et contemporaines, du nationalisme corse. Core in fronte se réclame de « *la continuité de l'expérience paoliste* » et du « *droit inaliénable de la Corse à la souveraineté* ». Core in fronte s'inscrit clairement dans les volets politique et social de la lutte de libération nationale qui a été et reste portée par les clandestins (comme l'ont récemment confirmé les FLNC Union des Combattants et 22 octobre). Il le fait en particulier en rendant un vibrant hommage « *à tous ceux qui depuis A leva di u settanta ont sacrifié leur liberté et leur vie pour que vive le peuple corse, en particulier les militants du FLNC qui, depuis 1976, portent au niveau le plus fort et le plus périlleux le message de la Lutte de Libération Nationale et Sociale* » ainsi qu'en en confirmant son engagement « *pour le droit à l'autodétermination et à l'indépendance du peuple corse.* » Enfin Core in Fronte rejette toute conception de la communauté de destin qui tend à automatiquement reconnaître la qualité de Corse et les droits afférents, à quiconque réside de façon permanente dans l'île depuis un temps donné ; et affiche en conséquence sa fidélité à la conception exigeante qui a été définie dans le « *Livre blanc* » du FLNC durant les années 1980, caractérisée par une opposition à « *la logique de colonisation de peuplement* » et une affirmation que « *la seule communauté de droit sur la terre corse* » est « *le peuple corse communauté historique et culturelle vivante* ».

Engager un processus d'autodétermination et tirer profit du rapport Mastor

La motion d'orientation générale indique aussi que Core In Fronte n'acceptera pas la moindre limite au droit du Peuple corse à l'exercice total de la souveraineté nationale : « *Les résultats des élections en Corse, depuis 2015, démontrent que les corses ont pris conscience d'un avenir commun, fondé sur des institutions politiques qui doivent permettre un accès progressif à la souveraineté.* » Pour le mouvement indépendantiste, il est en effet évident que « *la Collectivité unique, créée au 1er janvier 2018, ne saurait être la panacée institutionnelle pour les 20 prochaines années* » et que « *46 ans après Aleria, et de nombreux sacrifices, ne peut rester sur le bord du chemin de l'histoire et de l'accès à la souveraineté.* » En ce sens, Core In Fronte se propose donc d'engager, avec d'autres, un rapport de force sur les institutions avec l'État. Il précise toutefois que cela ne relèvera pas du tout ou rien, mais de la volonté d'engager un processus négocié d'autodétermination : « *Notre pays doit ainsi être doté d'un pouvoir législatif fort, et de compétences exclusives dans de nombreux domaines [...] Core In Fronte, mouvement indépendantiste, fera valoir, dans les prochains mois, sa proposition d'autodétermination pour le peuple corse, à travers une proposition démocratique en deux étapes : une période d'autonomie avec compétences exclusives, puis, après une échéance de dix années, un référendum d'autodétermination, après définition d'un corps électoral légitime, pour choisir la possibilité de la pleine souveraineté.* » Et il le fera en défendant « *un projet de Titre XII Bis pour la Corse* » ! Usant d'ailleurs ainsi de l'opportunité qu'offre le rapport Mastor qui, parmi ses options, évoque l'inscription de la Corse dans un Titre de Constitution...

Pour un projet de société de gauche

Enfin, la motion d'orientation générale redit la volonté exprimée par Corse in fronte, durant la récente campagne des élections territoriales, de construire « *un projet de société libérateur* » et d'ainsi donner ainsi un contenu économique et social pouvant être qualifié de gauche, à la reconquête par le Peuple corse de ses droits nationaux. Il est en effet avancé que ce projet devra être fondé sur les orientations suivantes : « *rejet de la suprématie du « tout marché », partage des richesses, régulation économique des initiatives privées, combat légitime contre toutes les*



Le mouvement veut engager un rapport de force avec l'Etat

inégalités, respect des droits sociaux et des équilibres environnementaux », et sera ainsi en opposition avec le « *cadre ultra-libéral, tel qu'il est porté aujourd'hui, au sein de l'Europe.* » Ce qui diffère sensiblement de l'option de l'actuelle majorité territoriale autonomiste et d'ailleurs aussi des options des deux précédentes mandatures « *Per a Corsica* » car toutes trois n'ont jamais remis en cause la nature économique et sociale de l'Union Européenne. A y bien regarder, si on considère objectivement leurs positionnements

institutionnel, économique et social, et aussi le fait que tous deux ont bien défini les contours organisationnels et idéologiques de leur camp, on peut affirmer que le match en cours Benedetti / Simeoni est appelé à durer au moins jusqu'à la prochaine échéance territoriale et à rester musclé.

• Pierre Corsi

Du fond et de la forme...

La récente assemblée générale de Core in Fronte a réaffirmé l'objectif final : l'indépendance tandis que de leur côté la classe politique corse, quasi unanime, demande l'autonomie. Mais aucune de ces deux familles idéologiques ne met de contenu derrière des termes qui restent incantatoires.



Gilles Simeoni et Jean-Guy Talamoni

Des décolonisations ratées

Lorsqu'on jette un regard en arrière et qu'on mesure le bilan des décolonisations survenues après la Seconde Guerre mondiale, on reste effarés par leur bilan. Les pays autrefois tenus par la France ont laissé la place dans la quasi-totalité des cas à des régimes instables dans le meilleur des cas, à des dictatures dans les pires et les plus fréquents. Côté britannique, le bilan n'est guère meilleur, mais là ce sont les religions qui ont occupé les espaces libérés. Est-ce à dire que la colonisation était un bon système ? Certainement pas. Mais ces échecs démontrent qu'en face d'un système largement dominé par le système capitaliste occidental, les nouveaux pays le plus souvent découpés par des frontières artificielles ne correspondent pas aux mentalités de pays restés au stade tribal ou ethniques. En Nouvelle-Calédonie, l'expérience est en train de virer à la farce. Voilà que les premiers concernés, les Kanaks refusent de participer au 3e référendum au prétexte de la Covid. La réalité est plus pragmatique. Les Kanaks, empêtrés dans la gestion calamiteuse de la production de nickel et prisonniers des Chinois, craignent fort

d'avoir régressé et d'échouer à obtenir l'indépendance. Mais, à la vérité, la question se pose autrement : quels intérêts ont les Kanaks à abandonner les avantages sociaux d'une France plus que généreuse et d'entrer de plain-pied dans ce monde océanien qui est train de devenir le futur champ de bataille de la puissance chinoise contre la puissance nipponno-américano-australienne ? Les Kanaks n'ont pas l'ombre du chance de s'en tirer d'autant que leur seul programme repose sur le seul nickel. Pour la Corse, si on accepte de prendre au sérieux le serpent de mer indépendantiste, le problème est identique.

Quel contenu derrière les mots ?

Depuis maintenant un demi-siècle, les mots, les concepts semblent se suffire à eux-mêmes. Jamais le mouvement nationaliste n'a cru bon étayer ses revendications d'un quelconque programme. Car, enfin si on veut être pris au sérieux encore faut-il être capable de mettre de la chair sur un squelette si fragile qu'il s'en tient à des slogans. Comme une Corse indépendante parviendrait-elle à faire face à ses dépenses qui chaque année exige que la France ajoute un milliard et quelques poussières de millions d'euros dans la balance ? C'est

vrai pour toutes les régions de France avec tout de même un détail : l'endettement des régions est garanti par la puissance française. Une Corse indépendante sera totalement insolvable sur le marché de la dette et ne trouverait nulle part où emprunter sauf à vendre sa terre ce qui, a priori, n'est pas le but recherché. Cet irréalisme crée le plafond de verre auquel les indépendantistes se heurteront en permanence. Dans une culture modelée par l'omniprésence administrative, il est illusoire de croire, serait-ce une seconde, à un tel futur. L'autonomie pêche elle, au contraire par une trop forte présence d'une triste réalité connue de tous. L'administration locale est poreuse et infiltrée par le grand banditisme. Des sommes importantes s'évaporent chaque année avec la complicité passive des services de l'état qui achètent ainsi une paix sociale. L'autonomie est un système qui convient à une société citoyenne et responsable. Dès lors que l'argent public est conçu comme une façon d'enrichissement de groupes de pression, l'autonomie ne sera rien d'autre qu'une nouvelle vache à lait encore plus confortable que la structure étatique.

Des incertitudes qui pèsent lourd dans le débat

Avouons-le : l'hypocrisie est dans la question corse la chose la mieux partagée. Les différents partenaires font tous semblant de croire à des mots dont ils savent qu'ils ne possèdent aucun contenu. L'état français laisse faire en feignant de croire qu'une position claire pourrait être payée de désordres qui mettraient en cause son image de marque. Les nationalistes ont dû tout de même se rendre compte que le caractère répétitif de leurs mantras avaient à peine transformé le paysage politique. Et d'ailleurs leurs dirigeants en ont-ils franchement envie ? Tous reçoivent des émoluments plus que confortables de l'état honni. Beaucoup d'entre eux profitent du tourisme dont ils dénoncent les méfaits. Côté agriculteur, on profite pour une minorité des largesses des subventions et de l'incurie étatiques. Reste le fameux peuple corse qui se débrouille comme il peut lui aussi en exerçant les pressions nécessaires pour tenter d'obtenir un tout petit peu plus quand d'autres en utilisant ce mécontentement accumulent beaucoup beaucoup plus. Comme disaient nos anciens : torn'à Vignale ch'ellu — un bellu paese.

Protection de l'environnement : le bon geste, c'est la baffe !

La protection de l'environnement exige que l'on ne prenne pas les gens pour des enfants ou des immatures. Cela finit par irriter le citoyen respectueux des textes et d'autrui, alors que les contrevenants s'en fichent.



Un message figure encore souvent dans la communication environnementale : l'incitation au « *bon geste* ». Quand je le lis ou l'entends, j'éprouve la désagréable sensation que l'on me considère irresponsable et que l'organisme public ou privé, ou les disciples de Jadot, Rousseau ou Hulot qui émettent ce message, se prennent pour ma mère ou mon père quand j'avais quatre ans. N'en déplaise aux communicants et leurs commanditaires, il semble avoir assez de « *jugeote* » pour estimer nécessaire de trier mes déchets, de mettre une bouteille dans le container dédié au verre et non celui destiné au papier, de déposer mon vieux frigo à la déchetterie, d'éviter de nourrir les poissons avec des piles de télécommandes. Si l'on me dispense des conseils pratiques, je suis bon public. Mais si l'on me prend pour une irresponsable ou me tient un discours infantilisant, je crie : « *Avà, basta cusì !* ». Les discours « *citoyens* », en réalité moralistes ou didactiques, sont certes dans l'air du temps. Mais je ne m'y fais pas ! J'estime que si un enfant a besoin de recevoir des valeurs et des

repères lui permettant de se construire en harmonie avec le monde qui l'accueille, l'adulte est en droit d'attendre une information pertinente et une sensibilisation de son bon sens, et n'a pas vocation à supporter à long terme d'année des messages directifs ou culpabilisants.

Vive le bambou, vive la cruche !

Trop souvent, celles et ceux qui invoquent le « *bon geste* », ont des pratiques destructrices envers la faune ou la flore, irrespectueuses des sites et des paysages, peu soucieuses de l'économie des ressources. Permettez-moi de citer deux « *bons gestes* » dont ce beau monde s'affranchit fréquemment. Utiliser un filtre fabriqué à partir de bambou qui laisse l'eau percoler après qu'elle ait traversé du café moulu, me paraît souhaitable quand vient l'envie de boire ou offrir un « *petit café* ». Mais, trop souvent, les institutions, entreprises, copines ou copains se revendiquant du « *développement durable* », utilisent encore des dosettes alu. L'entreprise qui les commercialise assure bien entendu que celles-

ci peuvent être recyclées. C'est vrai. Mais elle omet d'ajouter que ce recyclage est énergivore et de préciser que la production d'aluminium donne lieu au rejet de boues contenant du titane, de l'oxyde de fer, de l'oxyde d'aluminium, de l'oxyde de silicium, du chrome et du cadmium. trop nombreux sont celles et ceux se revendiquant écologistes qui m'invitent à boire de l'eau conditionnée dans des bouteilles plastiques. Ignoreraient-ils qu'ils incitent aussi à la fabrication des 25 millions de bouteilles plastique nécessaires au conditionnement de l'eau de table ou de l'eau minérale consommée chaque jour ? En ville, il me semble plus judicieux de consommer ce que mes grands-parents appelaient « *l'eau du robinet* ». Au village, je crois préférable de boire « *l'eau de fontaine* » que je suis « *allée chercher* » avec la vieille cruche en terre cuite de Mamo.

Pour un message concret, fondé et crédible

Selon moi, la protection de l'environnement exige que l'on ne prenne pas les gens pour des enfants ou des immatures. Cela finit par irriter le citoyen respectueux des textes et d'autrui, alors que les contrevenants s'en fichent. Pour obtenir un engagement ou le respect d'un règle, il faut que le message y incitant soit concret, fondé et crédible. Point ! Il convient aussi qu'il soit accompagné d'actes forts. Inciter à ne pas polluer ne vaut que si les contrevenants sont sanctionnés. Alors, décideuses et décideurs, un peu moins de promotion du « *bon geste* » et un peu plus de brigades vertes et d'amendes dissuasives. A l'invocation du « *bon geste* », préférez l'administration de « *la baffe* »...

• Alexandra Sereni

Résidences secondaires et dépossession foncière : la course contre la montre

Lutter contre la spéculation foncière et immobilière : c'est une proposition de loi portée par Jean-Félix Acquaviva. Le Député nationaliste, dans l'attente d'une possible fenêtre de tir pour débattre à l'Assemblée nationale, compte bien se servir de la loi 3Ds – nouvelle loi de décentralisation, en discussion début décembre – pour poser les jalons de son texte par le biais de plusieurs amendements. En *background*, une urgence réelle : la frénésie des nouvelles constructions, et une mécanique implacable de dépossession foncière que rien ne semble pouvoir stopper.

Trois piliers

La proposition de loi s'articule autour de trois axes principaux : un droit de préemption renforcé pour la Collectivité de Corse, une fiscalisation des résidences secondaires afin de doter la Région d'une nouvelle ressource financière conséquente, et enfin un renforcement de la notion d'espaces stratégiques, en lien direct avec le PADDUC. À ces 3 points centraux, a été ajouté un appendice important : la capacité pour toutes les communes de Corse d'imposer la déclaration en mairie de tous les meublés de tourisme, et donc, en cas de demandes trop importantes, de refuser cette inscription, afin de juguler le phénomène de para-commercialisation.

Premier axe : un nouveau droit de préemption pour la Région

Ce droit de préemption urbain pour la CDC serait élargi à des thèmes d'intérêt général autres que la défense des espaces naturels sensibles : l'accession à la propriété, la création de logements sociaux, de pôles de services publics, d'infrastructures de transport mais aussi tous projets de développement économiques et de protection de l'environnement. Ce premier pilier interviendrait dans des zones extrêmement contraintes aujourd'hui par la spéculation foncière et immobilière, qui seraient déterminées en Conseil d'État et à partir d'un certain niveau de revenus, pour lutter réellement contre la spéculation.

Une ressource pérenne

Le deuxième pilier permettrait de doter ce droit de préemption d'une ressource pérenne

et à la hauteur des enjeux : une fiscalisation de la spéculation immobilière sur la résidence secondaire. Sur ce thème, deux propositions sont mises en avant : la première consiste à taxer la valeur des résidences secondaires en excluant tous les biens en indivis, sur critère géographique, mais aussi ceux dont la valeur est inférieure à un certain seuil défini en Conseil d'État, et permettre aussi une exonération sur critères de revenus. À travers ces critères, Jean-Félix Acquaviva espère élaguer l'ensemble des problématiques des maisons patrimoniales des Corses qui constituent aujourd'hui seulement un tiers de l'ensemble des résidences secondaires. La deuxième proposition consisterait à taxer les plus-values immobilières hormis les cessions de résidence principale et les biens en indivis, avec possibilité d'exonération en fonction du revenu aussi, et selon les territoires concernés.

PADDUC et espaces stratégiques

Le troisième axe concerne quant à lui le PADDUC. Il permettrait un renforcement de la notion d'espaces stratégiques. En plus des espaces stratégiques agricoles, la loi viserait à renforcer la possibilité de créer des zones d'équilibre économique et social territorial à l'échelle des communes. Le but : favoriser prioritairement dans ces zones l'accession sociale à la propriété, le logement social, les projets de développement économiques pérennes, et donc exclure en termes de priorisation la grande distribution, le phénomène de locations saisonnières et de résidentialisation secondaire. Selon le Député, « *la priorisation des espaces, c'est aussi un moyen de juguler la hausse des résidences secondaires*

et surtout de codifier la nécessité de créer d'autres logements, d'autres zones de développement économique et d'autres infrastructures de service public. Charge à la commune de les traduire dans son PLU bien évidemment. »

Une loi en Stand-by

Le 31 mars dernier, la Commission des lois validait une proposition relative à l'évolution statutaire de la Collectivité de Corse afin de lutter contre la spéculation foncière et immobilière. Cette proposition de loi était portée par les députés nationalistes, avec Jean-Félix Acquaviva en première ligne. Elle devait initialement être étudiée à l'Assemblée nationale le 8 avril dernier, dans le cadre d'un temps de parole spécifique – aussi appelée niche parlementaire – réservé au groupe *Libertés & Territoires*. Le débat sur la spéculation n'a finalement pas pu avoir lieu. Les discussions s'étaient à l'époque focalisées sur une proposition de loi concernant la fin de vie et « *l'assistance médicalisée active à mourir* », qui avait fait l'objet de plus de 3000 amendements. Exit donc la proposition de loi, qui n'a pas été remise sur le tapis depuis. La prochaine niche parlementaire du groupe sera en février. D'ici là, le Député semble avoir changé son fusil d'épaule : il ambitionne de faire passer plusieurs points urgents de sa loi par le biais d'amendements à la loi 3DS – anciennement loi 4D, une nouvelle loi de décentralisation – afin de faire bouger les lignes.

• Petru Ghjaseppu Poggjoli

Mais cela va-t-il suffire ? Dans une interview sans concession, Jean-Félix Acquaviva nous donne son ressenti quant à la situation, et aux perspectives d'évolutions à venir ... Sans perdre de vue que le compte à rebours est lancé.

Dans un document communiqué à notre rédaction intitulé « vaincre la spéculation immobilière », rédigé par Me Martin Tomasi, avocat proche du Levante, 20 000 meublés de tourisme sont évoqués, rien que pour la seule micro-région porto-vecchiaise. Que faire ? Surtaxer ces logements ? Impossible à Porto-Vecchio, alors que cela se fait à Bastia par exemple... Votre proposition de loi permettrait-elle d'y remédier ?

Tout à fait. L'idée c'est de pouvoir surtaxer les résidences secondaires. Cette surtaxe n'est possible, du fait d'un décret de mai 2013, que dans les agglomérations d'au moins 40000 habitants, c'est-à-dire en Corse la CAPA et la CAB. Autrement dit, cela exclut de nombreuses zones « tendues », qui sont pourtant sujettes à une forte spéculation foncière et immobilière et à un fort taux de résidences secondaires. L'Extrême-Sud et la Balagna sont exclues de ce dispositif, comme d'ailleurs d'autres zones, dans les Alpes, au Pays-Basque ou en Bretagne, qui réclameraient elles aussi cette surtaxe. C'est un décret qui est inadapté à la notion de zone tendue même à l'échelle de la France. Pour aller plus loin, quand on voit des villas qui se vendent cinq, dix, voir vingt millions d'euros, il faut un outil de taxes qui soit adapté à cette politique. On ne peut pas rester sur un outil normé qui soit limité à la surtaxe d'habitation de 60%, qui n'est pas suffisante pour alimenter un droit de préemption. Ce droit de préemption, comme on l'imagine, serait un bras régulateur suffisamment fort pour commencer à rééquilibrer les choses.

La part des résidences secondaires dans l'île est la plus élevée des régions métropolitaines : près de 100.000 logements (plus d'un logement sur 3, à titre comparatif la moyenne nationale est inférieure à 10 %, 18 % pour la région PACA). Sur ces 100 000 logements, un tiers seulement appartiendrait à des résidents corses. Au sein même de votre Mouvement, la lutte contre le développement de ces résidences secondaires et la spéculation induite semble être une priorité. Comment endiguer ce phénomène ? Avez-vous un plan ?

Evidemment, cette proposition de loi ne vaut que dans un temps court, en attendant la réforme de la Constitution qui doit parachever le système. C'est un moyen de mettre un coup de pied dans la porte, pour avoir des outils de régulation suffisamment forts, et ainsi commencer à freiner et rééquilibrer un phénomène qui devient exponentiel et qui échappent à tout contrôle. Aujourd'hui on doit avoir une réponse rapide. C'est dans ce cadre-là que l'on fait une proposition au gouvernement. Une proposition de compromis, mais on ne cédera pas sur l'essentiel, parce qu'il y a urgence. Ça a fait bouger les lignes au sein-même de l'hémicycle puisque beaucoup de députés d'autres groupes nous ont



Promotion Petramare, à Pietranera

suis en Commission des lois : des députés de l'UDI, du Modem, du Parti socialiste, du Parti communiste, de la France insoumise, et aussi quelques députés En marche ! Donc ça a quand même permis transversalement d'avoir une convergence sur une proposition, y compris pour éclairer d'autres territoires qui sont sujets à une tendance lourde. La Corse, en termes d'intensité est hors-catégorie : quand on cumule le taux de croissance des prix, qui est de +138% sur le foncier bâti, avec le pouvoir d'achat des corses qui est inférieur à la moyenne française, le taux de logements sociaux qui est inférieur à la moyenne française, et la rareté foncière liée à l'île-montagne, la Corse atteint une situation d'intensité qui n'a pas d'équivalent sur les territoires français. Nous ne souhaitons pas que les autres territoires atteignent notre intensité de problématique, c'est pour cela que si notre exemple peut servir ailleurs, nous sommes tout à fait heureux, mais ce n'est pas parce qu'ailleurs il n'y a pas de réponse qu'on ne doit pas en trouver une tout de suite en Corse. C'est l'argumentaire que l'on donne au Gouvernement. Evidemment il faut une réforme constitutionnelle, on ne peut pas se satisfaire simplement de la loi, mais c'est un premier pas.

Un dispositif fiscal ayant joué un rôle considérable : le Crédit d'impôt Corse. En 2017, 5274 entreprises en ont bénéficié, ce qui a représenté 52 millions d'euros de déductions fiscales, tous secteurs confondus. Nul doute que la parahôtellerie et les meublés de tourisme en ont largement profité. Depuis 2019, un amendement que vous avez déposé en a limité l'usage, en excluant les meublés de tourisme du dispositif, mais de nombreuses failles juridiques persistent, concernant par exemple les chambres d'hôtes ou les résidences de tourisme classées. N'aurait-il pas fallu exclure aussi tout le secteur de la parahôtellerie ?

Déjà, « il ne faut pas jeter le bébé avec l'eau du bain ». Ce Crédit d'impôt permet de pallier en partie au manque de soutien des banques dans



(Prise de parole de Jean-Félix Acquaviva à l'Assemblée nationale)

les crédits aux entreprises, ce qui est un problème structurel dans l'île en ce qui concerne l'investissement dans l'appareil productif. Je pense au secteur agroalimentaire, à la production de biens et services en général, mais aussi aujourd'hui aux établissements de santé, grâce à l'élargissement que l'on a obtenu dans la loi. Par ailleurs, il est évident que le crédit d'investissement sur les activités de meublés de tourisme a été détourné de son objectif initial. C'est cela que nous avons dénoncé en sortant du dispositif en 2019. Nous avons été soutenus, l'amendement a été adopté. Bien sûr, il a fallu ensuite cadrer les choses, pour éviter que des Corses ne subissent trop le phénomène, puisque malheureusement nous n'avons pas de statut de résident pour distinguer les meublés de tourisme appartenant à des Corses, de ceux dont les propriétaires sont étrangers à l'île. La réforme de la Constitution est sur ce point nécessaire. Néanmoins, nous avons pu faire en sorte que, dans le bulletin officiel des finances publiques, édité par Bercy, il y ait un cadrage, afin que ne puissent bénéficier de ce crédit d'impôt que des structures qui ont une logique de professionnalisation, ce qui suppose en plus du lit à louer, des prestations qui se rapprochent de l'hôtellerie professionnelle (petits-déjeuners, blanchisserie, etc. ndlr). Même si cela ne résout pas l'ensemble de la problématique, ça réduit le champ du phénomène spéculatif, parce que l'intérêt de ce crédit pour les spéculateurs c'était la facilité et la fluidité. Il suffisait d'acheter et de mettre le bien sur AirBnB, ce n'est plus le cas désormais.

Il existe de nombreux autres dispositifs qui ont participé à cette recrudescence des résidences secondaires : la Loi Pinel, les aides fiscales et financières issues du Grenelle de l'Environnement, le Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (PTZ+), les frais de notaire réduits en cas d'acquisition dans le neuf, et bien d'autres... Ces dispositifs qui avaient pour but initial de fabriquer du logement locatif ont eu dans l'île des conséquences dramatiques. Les prix flambent sous l'effet d'une demande extérieure insatiable (+ 138 % entre 2010 et 2017, selon un rapport de l'Agence de l'urbanisme), ce qui rend l'accession à la propriété des Corses de plus en plus difficile. Impossible il semblerait de faire marche arrière... N'est-il pas déjà trop tard ?

Je pense qu'il n'est jamais trop tard, parce qu'il y a quand même une conscience politique et démocratique forte dans l'île. Il suffit de voir les réactions à nos interventions politiques à l'Assemblée nationale sur ce sujet, et ailleurs. Il suffit de voir l'appétence des jeunes à vouloir se battre pour se rendre compte qu'il n'est pas trop tard. Je crois que s'il avait été trop tard dans les années 70 pour le Riacquistu, alors que la langue et le chant se mouraient, on n'en serait pas là. Je préfère voir le verre à moitié plein qu'à moitié vide. On est toujours à temps de changer les choses, c'est une course contre la montre, mais on a quand même des atouts. Cette bulle spéculative crée une réaction démocratique en Corse mais aussi ailleurs. Les spéculations foncière et immobilière sont des sujets de tensions dans le débat français, comme dans le débat européen. Ces éléments-là créent un contexte de combat politique favorable. Cela ne veut pas dire que ça va être simple mais ces sujets-là, quand bien même le Gouvernement voudrait les éviter, en Corse comme ailleurs, doivent faire l'objet de réponses. On nous dit souvent « *vous avez raison, votre diagnostic est bon, on va vous faire des propositions* », le problème c'est que ces propositions de la part du Gouvernement, on les attend toujours... On est dans un cheminement où il faut avoir conscience que le foncier, la terre, c'est la base de tout. Je crois que c'est un combat qu'il faut mener dans toutes ses dimensions, et qu'il faut avoir bon espoir dans cette capacité à faire converger toutes les forces qui veulent que ça change.

Une accession à la propriété de plus en plus compliquée pour les Corses, alors que paradoxalement, plus ça va plus on construit ! En 2016, il y a eu dans l'île une hausse de 22 % des constructions, mais l'augmentation la plus alarmante est celle des permis de construire : + 102 % ! La Région ne peut-elle rien faire pour ralentir ce rythme de construction effréné ?

La Région peut aider à construire intelligemment. Le dispositif Una Casa pè tutti, una casa per ognunu, permet aux communes d'avoir des aides importantes si elles créent de l'allotissement pour l'accession à la propriété ou du logement à vendre à des résidents issus de la commune ou l'intercommunalité. C'est le paradoxe du statut de résident, qui est interdit à l'échelle de la Corse, mais accepté à l'échelle de la commune

ou de l'intercommunalité, par le biais d'un jury qui identifie ce que l'on entend par « *issu de* ». C'est un moyen de contourner l'obstacle. La CDC a un produit ce dispositif pour venir en aide aux communes mais aussi aux ayants-droits, qui ont jusqu'à 27000€ d'aides publiques lorsqu'ils répondent aux critères. Les demandes sont de plus en plus nombreuses. Il faut maintenant un autre dispositif à côté qui régule le phénomène de la spéculation et sa croissance exponentielle, parce que si la croissance de la spéculation et celle du prix vont plus vite que la croissance des projets et des deniers publics actuels de la Collectivité, il est évident que l'on aura quand même une distorsion importante... En attendant une évolution législative qui est absolument nécessaire.

La Corse est l'une des régions les plus pauvres de France. Dans une île qui connaît un apport migratoire constant estimé à plusieurs milliers de personnes chaque année, et où le solde naturel est désormais négatif, il semble, pour paraphraser Me Tomasi, qu'une mécanique implacable de dépossession foncière soit en marche. Ce processus atteindra son paroxysme en 2027, lorsque prendra fin le régime fiscal dérogatoire en matière de succession : rares seront alors les familles corses à pouvoir s'acquitter de l'impôt

sans avoir à vendre leurs biens. Une course contre la montre semble donc avoir démarré. Peut-on réellement être optimistes quant à l'avenir ?

Optimiste, si l'on se situe par rapport aux forces politiques, humaines, démocratiques, associatives, syndicales et économiques, qui ont bien compris que maîtriser le foncier c'est maîtriser le devenir humain des familles corses sur leurs terres, mais aussi le devenir du développement économique, oui ! Maintenant, si on se laisse aller à ne regarder que le phénomène de croissance des prix, c'est évident que l'urgence est là. « *U bisognu hè à mezu à a casa* », et le pire peut être à venir. Je crois qu'il faut se poser la question du combat politique à mener sous tous ces aspects, dans toutes ses dimensions, et mettre en œuvre la convergence la plus large possible. Non pas un consensualisme mou sur le sujet parce qu'on ne peut pas se le permettre, mais quelque chose qui ait du sens. Il suffit de voir les déceptions issues de la COP26 qui se manifestent partout ! Il y a des forces politiques à mettre en mouvement dans un contexte corse, français, européen, où le développement durable, le changement climatique, la nécessité de construire mieux, de se loger mieux, sont des préoccupations partagées.

• Propos recueillis par P-G.P.

CENTURY 21
PARLONS DE VOUS, PARLONS BIEN



Résidence Pietraverde



A PARTIR DE 150 000€

Century 21 Actif Immobilier | AJACCIO | 04.95.21.18.00

A Corsica in core d'un prughjettu citadinu europeu

Un collocchiu cù riprisentanti di parechji paesi di u rughjoni europei s'hè tenuu a settimana scorsa in Aiacciu. L'occasione, in u quadru di u prughjettu « *Island, Territory, Citizens* » di trattà, in Corsica, di l'identità, l'isule europee è a demucrazia partecipativa...



Fà cresce una cuscenza di l'Auropa di i Populu, di pettu à quella di i Stati, eccu u scopu di u prughjettu « *Island, Territory, Citizens* », chì adunisce tredici paesi o rughjoni di u vechju cuntinente : Corsica (chì riprisente a Francia), Sardegna è Sicilia (Italia), Germania, Pologna, Greccia, Malta, Albania, Montenegru, Spagna, Purtugallu, Bulgaria, Cipra...). Cusi è in iss'adunata quì, i paesi concurnati volenu urganizà collocchii per, à cortu andà, publicà un libru biancu dedicatu à a « *cuscenza citadina* » è fà pruposte concrete à a cumissione europea, U prughjettu hè statu principiatu di lugliu scorsu in Cagliari. Quattru mesi dopu, hè scalatu in Aiacciu à u Palazzu Lantivy a settimana scorsa. Denis Luciani, presidente di l'associu « *Popoli del mare* », dedicatu à u Mediterraneu, Rodolfo Cancedda, presidente de l'associu ASEL chì adunisce 160 commune di a Sardegna è Roberto Maceddo, respunsevule di e pulitiche europee di l'associu,

eranu à l'origine d'issu prughjettu cù Paulu Ghjaseppu Caitoculi, chì riprisente, ellu, a cumunità di comune di u Taravu è Valincu. « *Issu collocchiu, spiega l'elettu, hè statu stituitu da i Sardi, purtatu da dui associi chì voleni dà, à una vintena di paesi di Mediterraneanu Occidentali è d'altrò, a pussibilità di fà una demucrazia partecipativa per fà ricuddà à a cumissioni europea, a necessità d'avè pulitichi chì permettani à i minorità di fà si valè di più nantu à a cultura, a lingua ma dinò u sviluppu ecunomicu...* » S'agisce, l'averemu capita, d'un travaglià più solu cù i stituzioni ma d'andà aldilà « *Ver di una Auropa di i citadini*, spiega

Roberto Maceddo, *intornu à a resilienza è a sulidarità masimu dopu à issa perioda di crisa sanitaria chì hè custata monda à i paesi i più debuli.* »

Fà pressione nantu à a cumissione europea S'elle ci sò pulitiche europee chì permettenu un certu sviluppu à l'isule è a Corsica ne face parte, l'andatura attuale ùn bastaria micca. « *Ci sò parechji prugrami è disputivi chì aiutani i prughjetti, aghjusta Paulu Ghjaseppu Caitoculi, ma oghji, a noscia vulintà è ghjustamenti di fà u puntu di tutti issi travaddi quì è d'andà più luntanu ind' a pussibilità d'adattà issi dispositivi.* »

In Aiacciu, à u Palazzu Lantivy, eranu una vintena à pocu pressu, ghjunti da tutti i paesi concurnati, à participà à a seconda tapa di u prughjettu -ci ne sera sei in tuttu- intornu à e tematiche di l'Auropa di e lingue è l'identità è di a sulidarità in tempu di crisa. « *L'imbusca è maiò pà a Corsica, pudarianu essa alignamenti nantu à l'altri isuli postu chì a Francia hè di più restrittiva nantu à certi dispositivi cum'è quiddi di a Pesca turisimu par indettu. Si pudaria, dinò pisà nantu à u pasturalisimu cù a Sardegna, a Toscana...* »

U prussimu collocchiu si tenerà da quì à pocu in Albania. Per un giru chì fcompiarà à a fine di u 2022 in Sicilia. Subbitu dopu, un libru biancu cù u sviluppu di tutte e tematiche scelte serà rimessu à a cumissione europea per pisà à nantu è soprattutto truvà suluzione per riduce a rumpitura suciale cù i paesi i più debuli.

• F.P.

www.journaldelacorse.corsica

« O Gurmandia », l'attellu « dolce » di Delphine Morellini

Stallata dappoi ghjughnu scorsu in u so attellu di Prunete, vicinu à Cervioni, Delphine Morellini cuncepisce dolci di qualità à modu soiu è à partesi da prudutti corsi cum'è a nociola o u brocciu.



Delphine Morellini è a so Cursichella

Cù un babbu anzianu pastizzeru-ind'è Angeli in Bastia- è una mamma chì li piace monda à cucinà, u corsu prufessionale di Delphine Morellini era dighjà sulcatu. Eppure hà messu qualchì annu per sbuccà...

« Sò stata da zitella bagnata in st'ambianza quì, spiega a pastizzera, tràforni è paghjole. M'hè sempre piaciutu à cucinà ancu eiu. Ma ne aghju pigliatu cuscenza tardi... »

Da a passione à u mistieru

U so basculiè S in a stacca, Delphine vole travaglià ind'un laboratoriu d'analisi. Di fattu, sceglierà un laboratoriu, ma micca u li stessu. « Faccia sempre biscotti, dolci, torti à l'occasione d'anniversarii. E mo amichi mi dicianu sempre di fà ne u mo mistieru. Per mè, era solu una passione. Eppo, aghju francatu u passu... »

Trè anni fà, a Cerviuninca face a scumessa di passà da a passione à un mistieru. Tandù, face qualchì staziu ind'è specialisti monda

rinumati - Philippe Conticini è Pierre Hermé-passa u so CAP, « in tantu chè candidata libera ch'ùn vulia vultà à a scola », è i so primi passi inde l'emissione « Les rois du gâteau, gestita, nantu à M6 da dui altre persone rinumate, Cyril Lignac è Frédéric Bau. « Da 300 in u PACA Corsica, semu passati à 60 è 5 finalisti in Parrighji. A ghju fattu u « Castagniccia » un dolce cù nociole di Cervioni, una crema di castagna è un biscottu cù a farina castagnina. Ma peccatu, aghju persu in finale. »

Delphine volta quantunque in Corsica cù una certa nuturietà è una sperienza maiò necessaria à so attività. Ma li tucava, nanzu à truvà un locu. « Zitella, vulia fà un laboratoriu dedicatu à a pastizzera, ci era un terrenu ind'a pruprietà d'u me babbu. L'avemu fattu quallà. Per u nome, avemu sceltu una parolla corta, creata da noi è abbastanza faciule : « O Gurmandia »

« Cursichella » u dolce nustrale

Dopu à guasgi un annu di travagli, l'affare hè fatta è Delphine cumencia a so attività di ghjughnu scorsu cù parecchje usterie di u circondu : « L'Albore » in Tagliu, u « Campomare » in Prunete, « A siesta » in Alistru, « L'Acqua Nera » in Cervioni o « A mustaccina » in u Viscuvatu. Cusì face dolci à modu soiu cù prudutti corsi è masimu a nociola cerviuninca accunciata à « tutte e salze » (da a pasta à e creme) è cuncepisce a « nociolata », un biscottinu à a nociola bulicatu cù una crema à a cicculata. È li vene l'idea di cuncepisce « Cursichella ». « Mi ci vulia una forma speciale, aghju vistu chè Guillaume Nabileau, cucinaru assai cunnisciutu è rinumatu, ne facia. L'aghju cuntattatu è hà datu subbitu u su accunsentu per participà à issu prughjettu. » A pastizzera face u so dolce cù prudutti nustrali, di sicuru : crema à u brocciu, buchja di limò, mele



liquidu è biscottini crachjuli. Un dolce chì, dopu avè fattu u giru di e rete suciale, s'hè sviluppatu assai per via di a vuciata è face, oghje, a nuturietà di Delphine Morellini, Pochi tempi fà, a pastizzera hà participatu à un famosu cuncorsu in Parrighji « Niente chè di ritruvà mi à mezu à prufessionali cum'è quelli di a casa Ducas, era tamantu... » Strada facendu, ùn si vole micca piantà quì. Sò carca d'idee, sempre intornu à i prudutti corsi. Forse u « Cursichella » castagninu per principia. »

Un « artista » da seguità niente chè per diletta e papille...

• Ph.P.

« O Gurmandia »
Prunete, 20221, Cervioni
delphine.morellini@gmail.com
Tél : 06-81-58-05-26

TOP

• **LE TOP DES TOPS.** A l'association la Marie-Do pour l'ensemble de ses initiatives pour son combat pour la lutte contre le cancer. Entourée de bénévoles, Catherine Riera représente le monde associatif pour ce qu'il a de meilleur.

• **GILLES SIMEONI « AU MEILLEUR ».** L'importance d'une coopération Méditerranéenne: c'est le top trouvé par Gilles Simeoni lorsqu'il en parle au mieux de son inspiration.

• **LES TROUVAILLES DE L'UNIVERSITÉ.** Ce sont ces « trouvailles » inventées par l'université de Corse (au nom de l'innovation) pour accompagner les territoires.

FLOP

• **LE PLUS VIEUX DÉTENU DE FRANCE RESTERA EN PRISON.** Tommy Recco toujours incarcéré à Borgo restera en prison. Sa demande de mise en liberté pour raison médicale, la 21e, a été rejetée et il continuera de purger les peines qui lui ont été infligées en 1983 pour deux triples meurtres.

• **INTERPELLATIONS.** Sept personnes ont été interpellées dans Le dernier numéro de Corse Matin.

• **LE SPORTING.** Les Bastiais restent relégables après leur défaite à Auxerre.

HUMEUR

Carl'Antò I puttachji

BANALITÉ DE L'IMMIGRATION

« L'immigration c'est quelque chose de banal » C'est ce que pense et ce que professe le sociologue François Héran professeur au Collège de France et l'un des grands spécialistes des phénomènes migratoires, une voix qui porte un regard avant tout scientifique. Le professeur estime que le problème majeur de l'immigration c'est son extrême concentration géographique, il faut la regarder en face, saluer sa réussite, en avoir une vision plurielle. « Avez-vous à cœur de dépassionner un débat toujours très tendu ? »

LE COUP DU CHAPEAU

Quand le prix du cédrat s'est effondré, du temps où nos trisaïeux avaient vingt ans, les quelques vallées de Corse qui vivaient, plutôt bien, de la culture de cet agrume sont retournées à leur misère antérieure. Quand le prix de l'olive s'est effondré, du temps où nos bisaïeux avaient vingt ans, parce que « l'olietta » d'arachide a envahi l'Europe, des milliers d'oliviers devinrent bois de chauffage et les terres retournèrent à l'état pastoral antérieur. Quand l'empire colonial s'est disloqué, du temps où nos grands parents avaient vingt ans, les jeunes gens prêts à saisir l'opportunité d'une carrière outre-mer ont replongé dans leur désespérance antérieure. Depuis lors, la seule réussite notable est notre vin. Obtenue non sans peine, erreurs et égarements divers. Nous commençons à être pris au sérieux et nos A.O.C. apparaissent même dans certains guides qui font autorité. Patatras ! Voilà la crise ! Et

mondiale en plus ! Y-en-a trop du bon vin, et partout ! On brade à Bordeaux, en Bourgogne et ailleurs... et si le marché s'effondre notre vignoble n'aura plus qu'à retourner au maquis antérieur. Les pessimistes ont raison : fabriquerions-nous des chapeaux, les hommes bientôt naîtraient sans tête.

LA MAIRIE DE FURIANI HOSTILE À UN PROJET DE SALLE DE PRIÈRE.

L'association culturelle et culturelle des Marocains de Haute-Corse veut aménager un lieu de culte de 200 M2 dans un ancien local commercial situé près de la route territoriale ; la municipalité n'a pas encore donné de réponse officielle mais se dit opposée à cette démarche.

« EMMANUEL MACRON EST UN OVNI DANS LA VIE POLITIQUE »

Gérard Davet et Fabrice Lhomme, les deux journalistes d'investigation dédiaient récemment à Bastia leur nouvelle enquête politique « le traître et le néant » un livre qui évoque l'ascension du Président de la République et qui est un gros succès de librairie.

LES FLEUVES

« Les fleuves ont retrouvé leur lit mineur après les pluies » C'est ce qui est écrit dans Corse Matin au lendemain de pluies torrentielles et que l'on cherche les lits mineurs après les tornades et les envahissements liquides . On a beau chercher il n'y en a pas. Les fleuves et leurs lits ne sont pas en Corse. Ils sont ailleurs. Avec des noms étranges comme le Nil, le Yiang Tsé Kiang et autres cours d'eau imaginaires et tout aussi inquiétants. On compte ce qu'on veut à condition qu'il y ait une trouvaille signée « Corse Matin » et quelques exclamations !!!

BULLETIN D'ABONNEMENT

Société :

Nom, prénom :

Adresse :

- 6 mois au prix de 55€ au lieu de 57,20€
- Abonnement 1 an au prix de 100€ au lieu de 114,40€
- Abonnement 2 ans au prix de 180€ au lieu de 228,80€
- Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre du « Journal de la Corse »
- Règlement par mandat administratif
- Règlement par virement :
- Je désire une facture

CCM AJACCIO 10278 07906 00020738840 65
IBAN FR76 1027 8079 0600 0207 3884 065
BIC CMCIFR2A

A retourner au : Journal de la Corse / 2, rue Sebastiani / BP 255 – 20180 Ajaccio Cedex 1 / Tél. 04 95 28 79 41 - Fax : 09 70 10 18 63
Annonces légales : journaldelacorse@orange.fr

Nouvelle-Calédonie : le FLNKS en position intenable

Le bureau politique du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) a engagé une épreuve de force avec le gouvernement. Dans un communiqué publié mercredi 20 octobre, il a appelé à la « *non-participation* » à la consultation sur l'accession du territoire à la pleine souveraineté et à l'indépendance qui aura lieu à la date du 12 décembre. Dans son communiqué, le FLNKS conteste « *la décision de l'État de maintenir coûte que coûte la tenue de la troisième et ultime consultation référendaire au 12 décembre 2021* ». Selon son analyse, « *le gouvernement français s'entête à vouloir faire primer la campagne présidentielle dans le seul but de solder l'accord de Nouméa sous son quinquennat* ».

Une position en retrait

L'accord de Nouméa du 5 mai 1998 prévoyait que trois consultations successives sur l'accession du territoire à la pleine souveraineté puissent être organisées en cas de réponse négative aux deux premières. Les deux premiers référendums ont eu lieu le 4 novembre 2018 et le 4 octobre 2020 : par deux fois, le non l'a emporté, avec 56,7 % puis 53,3 % des suffrages, pour une participation supérieure à 80 %. Ce troisième scrutin qui devrait se dérouler le 12 décembre marquera donc, quel qu'en soit le résultat, la sortie de l'organisation institutionnelle mise en place en 1998. Indéniablement, la position du FLNKS d'autant qu'il avait lui-même demandé, dès le 8 avril, la tenue de ce troisième référendum. Cette position qui marque un sérieux aveu de faiblesse est loin d'être partagée au sein de la mouvance indépendantiste. Il faut donc essayer de comprendre pourquoi le FLNKS, après avoir poussé pour qu'ait lieu ce troisième référendum fait aujourd'hui une marche arrière précipitée. L'argument de la COVID paraît très superficiel. Cela signifierait que si la pandémie continue, le FLNKS aurait comme position de repousser une éventuelle indépendance aux calendes grecques. La vérité est que depuis un an, à la suite du long conflit provoqué par la reprise de l'usine de nickel de la province Sud, le mouvement indépendantiste a donné le sentiment d'être noyé et de ne plus rien contrôler sur son propre territoire, dans ses propres affaires. Il

a fait chuter le gouvernement, mais a été incapable de désigner un nouvel exécutif ce qui a entraîné une paralysie des institutions calédoniennes pendant cinq mois. Mais plus grave, la plupart des habitants de Kanaky ont réalisé que sans la France, les instances locales auraient été incapables de faire face à la pandémie.

La réponse des loyalistes

De l'autre côté de l'échiquier politique, la coalition loyaliste Les Voix du non a annoncé qu'elle reprenait sa campagne référendaire, qu'elle avait suspendue au début de l'épidémie. Pour Calédonie ensemble, « *en appelant à la non-participation à la consultation du 12 décembre, le FLNKS prend le risque de mettre le pays tout entier dans une impasse politique et de faire bégayer l'histoire* ». À l'heure où cet article est écrit, le gouvernement n'a pas réagi officiellement. Lors de son déplacement, le ministre des outremer Sébastien Lecornu avait estimé que seule une situation « *hors de contrôle* » justifierait un report de la consultation. Une évaluation devrait être faite début novembre. Or le taux d'incidence est en forte diminution et 70 % de la population vaccinable dispose désormais d'un schéma vaccinal complet. De plus, la crise politique s'est doublée d'une crise économique et sociale. Selon le président de la chambre de commerce et d'industrie, David Guyenne, le secteur du BTP est en déroute totale. Le tourisme a été gravement touché. Faute

d'accord entre les principales composantes indépendantistes, le budget du territoire a dû être mis sous tutelle par l'État. Les comptes publics présentent un déficit de 400 millions d'euros et les comptes sociaux sont structurellement à l'agonie. Le budget 2022 va être extrêmement compliqué à mettre en œuvre. Les réformes fiscales, sociales et institutionnelles sont indispensables pour rendre le système soutenable, mais impossibles à mettre en œuvre sans la participation active des indépendantistes.

Passer au-delà de l'accord de Nouméa

Le sentiment quasi général est qu'aujourd'hui, placés au pied du mur, les indépendantistes hésitent. Leur région est devenue un enjeu entre la coalition américano-austral-japonaise d'un côté et la Chine de l'autre. Or la Chine a déjà pris des options sur l'usine de Nickel que le FLNKS a été incapable de gérer. Dans une pareille situation, l'indépendance risque fort de devenir un piège mortel pour la partie kanake sachant que la partie caldoche se rapprocherait du monde anglo-saxon. Mais d'un autre côté, il est politiquement impossible pour les indépendantistes de faire marche arrière. D'où cette position attentiste qui ne règle rien : boycotter un référendum dont ils sont les premiers artisans menaçant d'organiser des violences le jour du vote. À suivre donc...

• GXC

**AUJOURD'HUI,
AVEC LE PLAN
DE RELANCE,
C'EST TOUTE
LA FRANCE
QUI REDÉMARRE**



Partout en France, nous aidons à la relance en finançant les projets qui feront l'activité, les services et les emplois de demain.
L'intérêt général a choisi sa banque

banquedesterritoires.fr
@BanqueDesTerr

AJACCIO
28, cours Napoléon
04 95 21 18 00

CENTURY 21
Actif Immobilier

PORTICCIO
Les Marines II
04 95 73 21 15

TRANSACTION | LOCATION | GESTION | SYNDIC

LOCAUX A LOUER

LOCAL
BOULEVARD MAGLIOLI
55 M²
550.00 €

LOCAL
PARC BERTHAULT
500 M² DIVISIBLE
3000.00 €

SARROLA-CARCOPINO
PROCHAINEMENT
LOCATION LOCAUX +
Dépôts NEUFS

**LOCAL COMMERCIAL
SECTEUR BALEONE**

1800M2 AMENAGE
400m2 CHAMBRE FROIDE NEGATIVE / 150m2 CHAMBRE
FROIDE POSITIVE
130m2 DE BUREAUX / 1100m2 DE DEPOT
Sur 8000m2 TERRAIN

**LOCAL COMMERCIAL
RUE FESCH / HYPER CENTRE**

18m2
650.00 €
Droit au bail 20.000 €

LOCAL PROFESSIONNEL
PARC CUNEO
70 M²
1200.00 €

LOCAL
10 PARC BELVEDERE
100 M²
1350.00 €

LOCAL
RUE VERSINI
65 M²
650.00 €

Paul Marcaggi : « Démystifier la médecine légale »

Médecin légiste pendant deux décennies à Ajaccio, Paul Marcaggi évoque son métier à travers son parcours dans un livre intitulé « *Docteur la mort* » (Ed. Robert Laffont). De la guerre fratricide entre nationalistes à l'assassinat du préfet Erignac, le quinquagénaire aura vu défiler plus de 500 corps sur sa table d'autopsie.

Comment est né ce livre ?

C'est surtout le fruit du hasard. Pendant le Covid, je bossais à Paris. Un soir, lors d'un dîner chez des amis, il y avait une personne qui était connectée au monde de l'édition. On a un peu discuté et j'ai raconté mon métier. Elle était très enthousiaste et a voulu me présenter à une directrice littéraire que j'ai ensuite rencontrée. Ça s'est très bien passé. On a donc commencé comme ça. Auparavant, on m'avait déjà proposé de faire un livre mais je n'avais pas forcément envie. Là, ça s'est passé dans un contexte différent et de manière très détendue.

Vous l'avez écrit avec le journaliste Denis Demonpion. Quelle a été votre méthode ?

Denis a bossé pour de grands journaux et a écrit plusieurs bouquins. Ça a bien fonctionné entre nous. On a travaillé ensemble à Paris et à Ajaccio. On a sélectionné des événements et on a structuré le livre comme ça. Le but n'était pas de faire « *ma vie, mon œuvre* ». On a opté pour des rubriques afin d'expliquer comment on travaille dans la médecine légale. L'idée était aussi d'être pédagogue et de démystifier ce monde-là.

Quels sont premiers retours ?

Que ce soit sur le plan humain ou technique, je n'ai pour l'instant pas de retours négatifs. J'ai été surpris par certaines personnes, totalement néophytes dans ce domaine, qui ont lu le bouquin et l'ont apprécié. Elles ont été étonnées par ce qu'elles ont lu. Ensuite, il y a le retour des professionnels comme les gendarmes et les policiers de tous niveaux qui ont trouvé ça intéressant. Notamment sur le plan technique où ils n'étaient pas au courant de tout. Pour l'instant, je suis donc assez satisfait.

Au cours de vos 18 ans en tant que légiste à Ajaccio, vous avez pratiqué plus de 500 autopsies. Dans « *Docteur la mort* », vous donnez beaucoup de détails comme si elles vous avaient toutes marqué. Est-ce le cas ?

On a travaillé essentiellement sur des éléments présents dans ma mémoire. En parallèle, j'ai fait quelques recherches dans mes dossiers et aux archives. Quasiment tout ce qu'il y a dans le livre, je m'en rappelais parfaitement. À part quelques détails particuliers, je n'ai pas eu

besoin de relire les dossiers entièrement. Néanmoins, mes recherches m'ont permis de retrouver des affaires bien plus sordides ou lourdes que j'avais totalement oubliées. Le but n'était pas de faire un déballage ignoble et gore. Grâce à Denis, qui est très fin, on a pu faire ressortir mon sens de l'humour qui m'a permis de mettre un peu de distance face à tout ça.

Vous évoquez des événements qui ont marqué la société corse, notamment la guerre fratricide entre nationalistes dans les années 1990. Vous avez alors une trentaine d'années et vous pratiquez parfois plusieurs autopsies dans la même journée. Comment avez-vous géré cette période tragique ?

Grâce à l'esprit d'équipe qu'il y avait. À ce moment-là, on avait créé des liens avec les différents intervenants. Sans travestir l'impartialité des uns et des autres et sans modifier quoi que ce soit du travail de chacun, on avait réussi à faire un véritable travail d'équipe pendant de nombreuses années. Les gens se respectaient et avaient l'habitude de travailler ensemble. Ça se passait de façon harmonieuse. On pouvait discuter librement aussi bien avec les enquêteurs qu'avec le parquet de l'époque. C'était le cas avec le procureur de la République Jacques Dalles et les gens de son équipe ou encore avec le juge d'instruction Patrice Cambérou. On échangeait de façon très simple et très directe. S'il n'y avait pas eu ça, on n'aurait pas pu gérer cette période de carnage de cette façon-là.

En Corse, dans une société de proximité, il vous est arrivé de connaître les gens que vous aviez sur votre table en inox. Comment réagit-on dans ce cas-là ?

Il y a une proximité qu'il n'y a pas ailleurs, mais ce n'est pas pour ça qu'on fait du mauvais travail. On ne peut pas travestir les choses pour une quelconque raison amicale ou une pression désagréable. On ne peut pas dire que le projectile est rentré par devant alors qu'il est rentré par derrière. Quant à l'affect, il y en a au moment des faits et a posteriori, notamment quand on voit les proches des victimes sur la scène de crime. Il faut essayer de s'en détacher et de rester professionnel. Je n'ai jamais oublié que j'étais à l'origine un médecin. Dans le contexte médical, il y a des éléments techniques et la prise



en charge du patient. J'ai toujours essayé de respecter cela, quitte à parfois m'accrocher avec certains. Je pense n'avoir jamais dérogé à ce niveau-là.

Une fois, dans un village, vous avez dû autopsier à domicile les corps d'un père et d'un fils qui s'étaient entretués à coups de couteau. Une situation particulière où il a fallu s'adapter ?

Ce jour-là, on a pu s'adapter car il y avait une équipe structurée et des gens qui bossaient ensemble en bonne intelligence. Jacques Dallest était sur place et ne voulait pas que ça se passe comme ça. Je lui ai alors dit que je n'étais pas d'accord. On a discuté, il a écouté ce que j'avais à dire et ça s'est très bien passé alors que le contexte était lourd et tendu. Il y avait une relation de confiance entre tous les acteurs judiciaires présents, et on a su l'instaurer avec la famille des victimes, leur médecin et les gens du village.

Dans votre récit, vous revenez également sur l'assassinat du préfet Erignac, que vous avez autopsié, et sur le procès d'Yvan Colonna, en 2007. Selon votre expertise, vous aviez indiqué à la barre que le tireur était plus grand. On vous avait alors suspecté de vouloir disculper le berger de Cargèse. Dans la foulée, vous avez été soupçonné de fraude à l'assurance maladie avant d'être définitivement blanchi en septembre 2014. Pour vous, il y aurait un lien entre ces deux événements ?

Oui. Le but était de me décrédibiliser et de décrédibiliser ma parole. J'ai été mis en examen pour association de malfaiteurs en bande organisée. On a voulu me faire passer pour un voyou. On m'a mis en garde à vue, on est venu perquisitionner à mon bureau. La mise en examen était une commande.

Ces affaires ont donc contribué au fait que vous rendiez votre scalpel en 2008 ?

Disons que ça a accéléré un peu les choses. L'ambiance avait changé : le travail en équipe, la possibilité de discuter et la liberté de parole avaient disparu. Il est difficile de travailler s'il n'y a plus cette confiance.

Dans le livre, vous écrivez que « la médecine légale est le parent pauvre de l'hôpital et que les hottes aspirantes de la morgue d'Ajaccio n'ont jamais fonctionné ». Le manque de moyens a également joué dans votre démission ?

Quand on fait l'autopsie d'un putréfié au mois de juillet où il fait 38 degrés dehors, on voit ce que ça peut faire... Notre métier se trouve à la fin de la chaîne hospitalière et n'est pas la priorité. À la fin, on amenait nous-mêmes les bocaux, le formol et les sacs car il n'y en avait pas. Après, quand on voit ça au quotidien, on se dit « ça suffit ! »

Aujourd'hui, vous êtes, entre autres, médecin généraliste, urgentiste et expert judiciaire. Le métier de légiste et les coups de téléphone en pleine nuit ne vous manquent pas trop ?

Pas du tout. J'ai fait 18 ans dans le métier de mon plein gré et je suis parti de mon plein gré. Je n'ai aucun regret. De façon très humble, je pense avoir une très grande expérience de cette matière. Après, il y a aussi l'usure et la répétition des choses. Beaucoup de gens insistent pour rester dans leurs fonctions pour X raisons. En ce qui me concerne, à un moment, il faut savoir tirer sa révérence. Mais je vous rassure, je reçois toujours des coups de fil tard dans la nuit. De ce côté-là, je n'ai pas perdu le rythme de vie, bien au contraire...

• Interview réalisée par A.S.

« Docteur la mort », Paul Marcaggi avec Denis Demonpion, éd. Robert Laffont, 198 pages, 18 euros.

« *Ritrattu* », spectacle

Studidanza & A Filetta

« *Ritrattu* » allie danse contemporaine et polyphonie. Le spectacle est inspiré du roman de Jérôme Ferrari, « *A son image* », paru en 2018. « *Ritrattu* », une réussite. Vibrante. Attachante. Pleine de finesse.



« *A son image* » est le récit douloureux du parcours d'une jeune femme d'ici impliquée dans la lutte nationaliste, saisie ensuite – pour s'échapper ou se trouver ? – par le virus de la photographie. Une passion la conduisant au photojournalisme exercé pendant la guerre en Yougoslavie. « *A son image* » est l'histoire d'un itinéraire voué à l'échec. C'est aussi une réflexion sur l'image, cet instant de vie fixé à jamais qui ignore le passé et le futur. Image

aux lectures ambivalentes, parfois trompeuses, parfois reflet d'une vérité... souvent éphémère ou parcellaire.

Céline Giovannoni a imaginé la chorégraphie de « *Ritrattu* » et dirigé le travail des danseurs de Studidanza, qui compose le volet professionnel de la compagnie de danse de l'Université de Corse. Le pari de la chorégraphe était aussi audacieux que risqué tant la photographie par son côté instantané et définitif peut être à l'opposé du mouvement, du geste, du souffle de l'art chorégraphique et dansé. Pari gagné.

Le spectacle se présente comme un storyboard qui orchestre les temporalités d'« *A son image* » restituées par les dix danseurs de la troupe dont les interventions en duo, en trio, ou collectives s'organisent en douze tableaux. Des séquences accompagnées par les chants de A Filetta dont les membres du groupe savent bouger, circuler, se mouvoir, qualité exceptionnelle chez les chanteurs de polyphonies insulaires !

Distribution

Chorégraphie : Céline Giovannoni

Danse : Manon Baldi, Estelle Garcia-Massiani, Cynthia Guerbaa, Thomas Esnoult, Pierre Dominique Garibaldi, Marion Giudicelli, Anne Orizoli, Lea Maria D'Amore, Elisa Bousquet, Marine Brottes.

Sur scène des accélérés, des ralentis, des stances immobiles s'enrouent et se déroulent, s'enchaînent sur une belle ponctuation. L'œil du spectateur voyage à son gré ou choisit de s'attarder sur tel ou tel point à moins qu'il ne reparte en balade en suivant les fils tissés par les danseurs. « *A son image* », version dansée, revisite le texte de Ferrari sans redondances, sans lourdeurs démonstratives en dégagant des perspectives neuves d'interprétation pour le public. De la tragédie moderne qu'est le roman, la chorégraphie n'escamote rien. Elle précise. Elle éclaire. Elle rend Antonia, la protagoniste du livre, encore plus proche de nous. Plus incarnée dans la réalité. Plus émouvante...

A Filetta, dans ce spectacle joue une partition qui va au-delà de celle d'un chœur antique. Elle apporte du beau au beau... Elle amplifie la désespérance tout parvenant à l'adoucir en même temps. Paradoxe à méditer.

« *Ritrattu* » doit être programmé à Propriano, Ajaccio, Calvi, Porto Vecchio après Bastia et Cargèse. Des dates sont également annoncées sur le continent.

• Michèle Acquaviva-Pache

• *Le spectacle a pu être monté et finalisé grâce à une résidence au théâtre de Bastia et avec l'aide de la CDC.*

Dans votre chorégraphie avez-vous pris des libertés ou suivi étroitement le fil du récit de Ferrari ?

Certains passages du spectacle peuvent être plus développés que dans le texte écrit et inversement. Pour ma chorégraphie je me suis axée sur des verbes qui revenaient souvent dans l'écriture et qu'on utilise également en danse, comme détachée, découragée, abandonnée... J'ai procédé de même avec quelques adjectifs, tels lucide, indifférente... Avec ces mots j'ai tiré du roman une « *substantifique moelle* » pour trouver un langage personnel reposant sur des codes de la danse contemporaine et sur les codes de notre oralité.

Qu'avez-vous attendu du metteur en scène François Orsoni ?

Il m'a aidé à épurer ce qui était trop littéral, à enlever certains chants et surtout il m'a conseillé sur la circulation sur scène des chanteurs de A Filetta car marcher en danse n'est pas simple !... Heureusement que le groupe avait déjà participé à des spectacles avec le chorégraphe, Sidi Larbi Cherkaoui, en particulier pour « *Puzzle* ».

« On est à un tournant. Nous devons unir physicalité et identité pour exprimer notre singularité. »

Céline Giovannoni, chorégraphe et directrice de la Compagnie Studidanza de l'Université de Corse.

Comment avez-vous travaillé avec A Filetta ?

J'ai d'abord ré-écouté tout leur répertoire que j'aime beaucoup. Ensuite avec Jean Claude Acquaviva nous avons choisi les chants qui pourraient correspondre le mieux aux tableaux. Enfin on a travaillé sur les déplacements des chanteurs, sur les moments où ils étaient en scène et sur ceux où ils étaient en coulisses. On a eu à cœur qu'ils ne soient pas statiques et que l'alternance de leur présence-absence à la vue cultive du mystère.

L'Université de Corse a 40 ans. Depuis quand la danse est-elle intégrée à cette institution ?

En 1998 – tout juste agrégée – j'obtiens un poste au département STAPS où il y avait un cycle danse, qui était la seule activité artistique de la licence des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives. J'ai alors voulu mettre en place une formation professionnalisante à l'instar de celle de Marseille-Luminy. De là j'ai monté la compagnie de danse de l'Université (Studidanza) en 2005, en organisant des stages, en faisant venir des professionnels de l'extérieur et j'ai sélectionné des danseurs en travaillant sur la chorégraphie. En 2010, une UV du Diplôme d'Etat a été mise au programme.

Comment sont recrutés les danseurs de la compagnie ?

Il faut être étudiant et posséder un niveau technique et artistique satisfaisant. L'option danse à l'Université comprend 17 heures de cours par semaine. Le cursus de trois ans conduit au Diplôme d'Etat, indispensable pour enseigner la danse aujourd'hui. Les diplômés peuvent ensuite se diriger sur des masters spécifiques.

Combien d'enseignants ? Quelles matières dispensées ?

Une quinzaine de vacataires sont chargés de cours ainsi que moi. Danse classique, jazz, contemporaine sont au programme. Les étudiants ont des cours d'histoire de la danse, d'analyses d'œuvres chorégraphiques,



d'anatomie- physiologie, de musique, d'improvisation dansée, de pédagogie. Il y a également des ateliers chorégraphiques d'improvisation contemporaine et des ateliers pour restituer des variations sur des chorégraphies du répertoire... Voici, pour s'en tenir à l'essentiel.

Diplômes obtenus ?

La licence, le Diplôme d'Etat. Nouveauté 2018 : un diplôme universitaire pour ceux qui désirent préparer uniquement le Diplôme d'Etat.

Selon vous pourquoi la danse est-elle absente de la tradition culturelle insulaire ?

Notre tradition est orale (la voix), elle n'est pas corporelle. Dans mes recherches j'en suis venue à la conclusion que cette absence est due à notre société hyper machiste. Or, la danse est une forme de liberté ! Ici, les garçons qui se mettent à la danse contemporaine passent très souvent par le hip hop, qui est un genre très masculin. Quant à la danse classique elle est encore considérée comme efféminée pour les hommes.

Pourquoi tant de fillettes dans les écoles de danse ?

6000 jeunes sont répertoriés dans les écoles de danse – les filles étant ultra majoritaires. 6000... c'est plus que le foot ! C'est là encore un marqueur culturel. La danse se décline au féminin et le football au masculin. Cela s'inscrit aussi dans notre société du paraître : ça fait bien...

Comment voyez-vous l'avenir de la danse en Corse ?

Je crois à la danse. Je crois aux jeunes. A leur intention il y a peu de propositions. Il serait donc judicieux de créer des compagnies de danse junior car on ne manque pas de talents. La licence devrait être pluridisciplinaire en s'adaptant aux métiers de la danse : professeurs, danseurs, chorégraphes. Une dizaine de professionnels vont être diplômés. Il faut qu'ils puissent rester ici et travailler ici. Au niveau des écoles de danse la formation doit être renforcée parce que les élèves doivent recevoir un meilleur niveau culturel.

Personnellement dans quelle mouvance artistique vous projetez-vous ?

Je suis pour un sens du mouvement, pour un ressenti qui se situent dans une gestuelle plus physique tout en gardant les codes de la danse. On est à un tournant. Nous devons unir physicalité et identité pour exprimer notre singularité.

• **Propos recueillis par M.A-P**

La résine autrement

Les polyépoxydes, appelés polymères époxyde ou communément « *époxy* », sont des résines fabriquées par polymérisation de monomères époxyde avec un durcisseur qui peut être à base d'anhydride d'acide, de phénol ou le plus souvent d'amine, ce sont des polymères tridimensionnels. La résine époxy est un polymère liquide thermodurcissable constitué de deux composants. Elle se travaille sous forme liquide entre 20 et 25°C et commence à durcir une fois exposée à une température de 10 à 15°C. Elle est vendue en deux flacons : A résine – B durcisseur. Il faut l'association des deux pour obtenir la polymérisation et ça peut prendre un certain nombre d'heures selon les résines et leur qualité.



résine le « *Gloss* » très performante préserve des dégâts occasionnés par la chaleur et des traces. Idem l'association des deux produits, deux bidons comme l'époxy. Le Gloss est plus cher que la résine mais il protège plus que l'époxy, Pas de secret de fabrication, juste de « *l'huile de coude* ». Pour une « *River Table* » compter deux mois, si c'est un sous-plat c'est moins long. Au départ Eric crée un coffrage, assemble les pièces de bois de chaque côté laissant un vide au milieu la rivière. Puis il coule la résine et attends 12 à 15 jours qu'elle « *travaille* » la surveillant sans relâche jour et nuit, car elle a des réactions chimiques et fait des bulles qu'il élimine avec un chalumeau. 15 jours après il décoffre et attends encore 29 jours qu'elle ait atteint son taux de polymérisation maximum (dureté). Lorsque le produit est complètement sec, ponçage avec 14 disques différents (14 grains), mise aux dimensions, vernissage, finition à l'huile de lin et essence de térébenthine, la térébenthine protège des insectes et l'huile de lin vernis le bois. La résine s'applique partout sur le bois, la pierre, les sols, les bijoux l'essentiel c'est de faire un bon coffrage tout en respectant la dangerosité du produit. A et B une fois catalysés la résine n'est plus dangereuse. Pique de rappel ce sont des pièces uniques, difficiles à réaliser ce qui en justifie le coût. Mais ce sont des objets qui perdureront bien longtemps après ceux qui les auront achetés.

• Danielle Campinchi

Tel : 0623242548
 Google : corseepoxycreation
 Instagram : idem
 Facebook : idem



Eric qui vit à St-Florent nous a parlé de sa passion pour les matériaux nobles le bois, la pierre, le fer, même s'il travaille essentiellement le bois qui reste son matériau de prédilection. Son entreprise s'appelle Corse. Epoxy. Création Pour « *Création* » il aurait pu mettre « *Emotion* » tant ses réalisations laissent sans voix. Après être resté 18 ans dans la Marine Marchande SNCM il entre en 2012 chez les Sapeurs Forestiers et comme sapeur pompier volontaire en 2018. Il fait partie du groupe « *Commando-Feux de forêt* », les forestiers et sapeurs pompiers travaillant en

cohésion. Durant le confinement ils ont été emballés avec son épouse en visitant des sites canadiens qui montraient la fabrication de « *River table Epoxy* ». Après prise de contact Eric est formé en 3 jours par Philippe Roncillac qui produit la résine « *Le Résineux* ». Il se fournit chez lui la résine est d'excellente qualité. Les bois utilisés viennent de Pologne mais surtout d'Italie. Il travaille sur du noyer et de l'olivier, quelques fois du châtaignier. L'olivier et le noyer sont des bois très « *veinés* » et secs qui ne « *bougent* » sinon la résine ne tient pas. L'olivier est intéressant, il est souvent plein de trous qu'Eric travaille et emplit de résine ça donne un cachet supplémentaire à la création. Le châtaignier est un bois qui suinte et « *pleure* » il faut donc qu'il soit très sec. L'hydrométrie pour tous doit être en dessous de 12, 8, à 6 c'est parfait. La résine s'achète dans tous les magasins de bricolage en bidons sous forme liquide A = Résine, B = Durcisseur le durcisseur est un peu plus gluant. L'un ne va pas sans l'autre mais attention à l'assemblage qui peut être très toxique à manipuler avec précaution et masques spéciaux : EN 141 et EN 143. Certaines résines sèchent plus vite que d'autres, Eric a sa préférence pour celles qui sont plus lentes à durcir et sécher. La résine est très résistante malgré tout un traitement céramique est appliqué pour en assurer la protection face aux fortes températures et objets présentant des saillies pointues. Une autre

Equitation

Un sympathique rallye à Querciolo

Equitable-Corse organise ce dimanche 21 novembre une manifestation inédite en Corse : un rallye à cheval, en attelage, à vélo et à pied.

Equitable-Corse* est une association créée en 2009 qui réunit des cavaliers indépendants pratiquant diverses disciplines équestres, en loisirs ou en compétition, des dirigeants ou encore des membres de centres équestres, des professionnels autour du cheval ou tout simplement des amis des équidés à travers toute la Corse, réunis par le souci du bien-être des équidés. Equitable-Corse, affiliée à la Fédération Française d'Equitation, est aujourd'hui la seule association de sauvetage des équidés en Corse si elle n'a ni structure ni refuge, son un maillage du territoire lui permet

d'agir efficacement. Elle intervient notamment pour sauver des équidés. Ses dirigeants mettent alors tout en œuvre pour leur trouver un nouveau propriétaire de confiance ou une famille d'accueil, dans la mesure de ses moyens. Chaque année, Equitable-Corse a ainsi à sa charge, en moyenne, une dizaine d'animaux. « *Les chevaux, poneys ou ânes sauvés sont placés en famille d'accueil, dans l'attente de leur adoption* »

souligne Laetitia Taillade-Maraninchi d'Equitable. « *Lorsqu'ils sont jeunes, ces équidés trouvent, en général, assez rapidement une nouvelle famille. Mais quand ils sont âgés, ou qu'ils ont des problèmes particuliers, ils n'intéressent pas grand monde et ont de grandes chances de finir leur vie dans leur famille d'accueil. Tous les frais de nourriture et de soins de ces équidés sont pris en charge par l'association et cela représente un budget annuel important* ». L'association a reçu le soutien de nombreuses pointures de l'équitation : Jessica Michel, cavalière internationale de dressage, Anne-Sophie et Arnaud Serre, Cavaliers internationaux de dressage, Thierry Lhermitte, acteur et cavalier

passionné, Ken Poste, champion du monde de TREC.

Un rallye convivial pour la bonne cause

L'association ne percevant pratiquement plus de subventions depuis 2018, elle s'en remet à ses adhérents, mécènes et autres partenaires. Pour promouvoir et soutenir son action, cette association de cavaliers indépendants organise, chaque année, plusieurs compétitions équestres officielles ainsi que diverses animations équestres. Le rallye** de ce

dimanche se fait en partenariat avec l'Ecurie Cavalli di Sognu et Paese di Cavalucciu, à Sorbo-Ocagnano. Trois boucles balisées, accessibles à tous âges et tous niveaux, sont proposées aux participants, quelle que soit leur discipline : 4 kilomètres, 8 kilomètres ou 14 kilomètres à pied, à cheval, en attelage ou à vélo. La boucle la plus courte est ouverte aux poneys tenus en main.

Tout au long de chaque parcours, ils devront relever des défis ludiques,

les mêmes pour tous. Les départs se feront entre 8h et 11h. L'après-midi, des jeux pour tous seront organisés sur le site, à l'Ecurie Cavalli di Sognu. Tous les bénéfices de cette journée familiale permettront à Equitable-Corse de poursuivre son action de sauvetage des équidés à travers toute la Corse.

• Ph.J.

* Equitable Corse : 06 49 31 98 04
07 87 75 87 76 (pour les adoptions)

** Pass sanitaire obligatoire pour tous les participants et le public à partir de 12 ans et 2 mois. Respect des normes sanitaires en vigueur.



Stage de yoga à Canale di Verde



L'association «Yoga Studio Bastia», a organisé le week-end dernier au village de Canale di Verde un stage de yoga avec le Maître Yogi Walter Thirak Ruta. Maître italien de hatha-yoga, disciple du grand Maître indien de Madras Sri Sri Sri Satchidananda Yogi. Conférencier, écrivain et grand connaisseur des philosophies indiennes, Walter Thirak Ruta enseigne en Italie mais intervient dans toute l'Europe pour transmettre le Yoga traditionnel et former de futurs professeurs. Les deux professeurs du Yoga Studio Bastia, Sabrina et Michelle, ont d'ailleurs été ses élèves. Yoga Studio Bastia a pour but de mettre les enseignements de yoga à la portée de tout le monde. L'association donne des cours de Yoga pour adultes, pour adolescents et pour les femmes enceintes. Pratiques, les cours sont dispensés à toute heure du jour pour être plus facilement suivis. De 7h du matin à 20h selon les jours de la semaine et le dimanche. Les styles enseignés comprennent le yoga hatha pour tous, hommes et femmes, le yoga pour enfants et le yoga pour seniors. Les cours durent environ 1h30 et comprennent échauffements, postures (asana), mantras, mudras, relaxations, décontraction, moments de pause. Les places pour ce stage étant militées en raison de la crise sanitaire, seuls quarante adeptes de cette discipline ont pu y participer. Durant deux jours le maître yogi a fait état de ses compétences, de son charisme et de sa disponibilité.

*Yoga Studio Bastia (Sabrina : 06 79 43 64 74 – Michelle : 06 03 95 93 45)

Anthony Gorguilo dans la cour des grands !

Copilote de Jean-Baptiste Franceschi sur Renault Clio, ce jeune ajaccien a trouvé sa voie dans les rallyes routiers. Le duo est, en effet, tout proche de remporter le titre européen en RC3...



un passager. » Une passion qui permet au duo de rafler la Formule Peugeot National et de décrocher un contrat d'un an chez Citroën. C'est alors que le jeune copilote décide d'arrêter en plein élan. « *Il a fallu faire un choix professionnel, cela devenait difficile de tout cumuler. Je ne l'ai regretté que partiellement en raison du Covid qui a tout stoppé et m'a permis de cogiter peu...* »

Enfin, le destin est revenu frapper à la porte d'Anthony. « *J'ai tout de même arrêté un an et demi, c'est énorme. En mai dernier, JB, qui s'est engagé en championnat d'Europe RC3 junior, me contacte. Il avait déjà disputé une course.* »

Le duo se reforme et participe, au volant d'une Renault Clio, à une compétition qui compte huit manches et une quinzaine de concurrents. Les deux insulaires vont prendre les commandes du classement et ne plus les lâcher. Premiers à Rome, Barum (République Tchèque), aux Açores, seconds à Fafé (Portugal) et troisièmes en Hongrie, ils dominent la compétition à une manche de la fin qui se déroulera le week-end prochain aux Canaries. « *On ira confiants en espérant remporter le titre.* »

Un titre qui ouvrirait d'autres perspectives et nécessiterait de nouvelles exigences. « *Il faudra tout cumuler avec le travail (à Air Corsica), mais tout le monde est très conciliant au boulot, cela me permet de m'entraîner et de participer aux compétitions. Si on gagne, on repartira sur Ford dans une catégorie supérieure. On ne se fixe pas de limite, il n'y en a pas dans ce sport...* »

Cette fois, il ne sera plus question de choix mais de partir au contraire vers les sommets...

• Ph.P.



aller plus loin, j'ai arrêté... » Loin d'être un choix par défaut, le sport automobile s'impose rapidement avec un père et un oncle pilotes. « *Mon père, ajoute-t-il, m'emmenait partout. Il a participé à des rallyes renommés dont le Tour de Corse. Même si le football était mon sport de prédilection, j'ai baigné dans l'univers du sport automobile.* »

Des débuts prometteurs

De là à se hasarder dans une quatre-roues, il y a un pas qu'Anthony se hasarde à franchir il y a... onze ans. C'est, en effet, en 2010, et alors âgé de 16 ans que l'ado de l'époque prend pour la première fois la place de coéquipier aux côtés de Pierre Poggi sur Fiat Punto. Mais c'est un peu plus tard, avec Jean-Baptiste Franceschi, son coéquipier actuel, qu'il s'illustre. « *Franchement, poursuit-il, c'était simplement une passion, je ne pensais pas être au niveau. Quant à mon père, il disait que c'était*

Âgé de 27 ans, Anthony Gorguilo a longtemps cumulé deux passions sportives ; le football et les rallyes. Mais avant de basculer dans le sport automobile, c'est le ballon rond qui a prédominé. « *J'ai toujours aimé ce sport, explique-t-il, j'ai joué à Bocognano durant des années, de jeune jusqu'aux seniors en DH. Après, ce fut plus difficile, je ne pouvais pas*

A man with glasses, wearing a dark t-shirt and blue jeans, stands in a workshop. He is leaning on a large piece of machinery. The workshop is filled with various tools, materials, and equipment. The background shows shelves with tools and a window with blinds.

“ NOUS DONNONS UNE SECONDE VIE AUX DÉCORS ÉPHÉMÈRES QUE NOUS FABRIQUONS ”

CYRIL MOLINA, cofondateur de KELLOOK, entreprise de création de décors événementiels à Château-Arnoux-Saint-Auban (Alpes-de-Haute-Provence), a mis en place un modèle vertueux avec l'aide de Société Générale en mettant à disposition d'associations et d'entreprises locales les matières premières de ses décors.



DÉCOUVREZ
SON HISTOIRE
EN VIDÉO

C'EST VOUS L'AVENIR



SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE



OLIVIER

FACTEUR-GUICHETIER

**Distribution du courrier le matin,
accueil en bureau de poste
l'après-midi : il y a 4 818 habitants
à Bousbecque et ils me connaissent
presque tous.**

LA PROXIMITÉ, C'EST UN MÉTIER.